## AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

## DELIBERATION Nº 00. 19 DU 24 OCTOBRE 2000

## RELATIVE A LA LEVEE DE LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE DE LA COMMUNE DE DONVILLE LES BAINS

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :

Vu la loi n° 68.1250 du 32 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics

## **DELIBERE**

La commune de Donville Les Bains est relevée de la prescription de ses créances envers l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la convention 94.4328.

Le Secrétaire Directeur de l'Agence

Pierre-Alain ROCHE

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Pierre DUPORT